



RAPPORT DE LA

Commission ad hoc

CHARGÉE D'Étudier LA

Réponse du Comité de Direction au postulat de Michel Girardet déposé le 2 mai 2019

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le mardi 3 novembre 2020 en visioconférence afin d'étudier l'objet cité en titre en présence de Gérard Produit, membre du Comité de direction responsable de la culture, du tourisme et du sport et de Boris Mury, secrétaire général, qu'elle remercie pour leur disponibilité.

Préambule

Le budget affecté au sport a régulièrement régressé ces dernières années alors même que celui de la culture a fortement augmenté notamment grâce à des conventions triennales et quadriennales passées avec divers acteurs de la culture tels que Vision du Réel ou l'Usine à Gaz par exemple. Cela a amené à se poser la question pourquoi une véritable politique de soutien au sport n'existait pas au sein de la Région.

Appréciation de la commission sur le contenu de la réponse

Le tour de table (ou d'écran en l'occurrence) a malheureusement fait ressortir que cette réponse qui porte sur une demi-page n'amène quasiment rien de concret, chacun des membres de la commission signifiant sa déception. Il a notamment été relevé l'incompréhension de n'avoir pas consulté la commission permanente des sports, commission composée entre autres des chefs du service des sports de Gland et Nyon qui auraient pu amener leur expérience et compétence.

L'effort fourni au niveau du budget 2021 a toutefois été relevé par tous et grandement apprécié.

Discussion

Gérard Produit a largement expliqué les problèmes rencontrés depuis le dépôt du postulat, à commencer par le manque de ressources humaines. A cet effet une nouvelle personne démarrera son activité au 1^{er} janvier 2021 ce qui permettra d'envisager des actions concrètes.

Il nous a également rappelé que des études sont en cours telles que par exemple le centre multisports à Nyon, une patinoire à Gland ou le développement de la Givrine.

La commission ne remet en aucun cas en question les efforts relatifs à tout ce qui concerne les infrastructures passant par le Disren mais souligne qu'elle aurait souhaité qu'il lui soit simplement

donné des pistes et des réflexions sur les différents modes non seulement de soutien mais également de promotion des activités sportives pouvant être envisagés dans la région.

Dans la réponse du Codir il est dit au début de celle-ci qu'il dispose d'une politique de soutien au sport, qu'elle ne nécessite pas de mise en place **et pourra le cas échéant être développée**. C'est précisément sur ce qui pourra être développé que la commission attendait des réponses.

Il a été précisé qu'un effort particulier sera entrepris pour la communication afin d'informer les sportifs et les clubs des possibilités d'obtenir des aides régulières ou occasionnelles. Ce point est important notamment avec une meilleure information sur le site de Région de Nyon sur la procédure des démarches.

La commission ajoute également qu'en 2019 la Coges dans son rapport sur l'exercice 2018 émettait le vœu suivant : *Région de Nyon doit absolument se pencher sur une politique de soutien au sport dans la région et constituer une commission du sport digne de ce nom comme elle l'a fait pour la culture. Une première communication de cette volonté politique pourrait être de faire un appel à projet auprès des communes et des différents clubs sportifs de la région, qui nous en sommes sûrs, ont des projets intéressants et/ou des besoins pour améliorer les prestations de leurs associations.* Une simple réponse à ce vœu aurait déjà constitué quelque chose à se mettre sous la dent pour la commission.

La commission sportive devra impérativement être consultée.

Conclusion

Bien que relevant la très nette amélioration du budget ainsi que les explications encourageantes fournies par Gérard Produit, la commission estime à l'unanimité des membres présents qu'il faut renvoyer ce postulat au Codir afin qu'il développe les esquisses de réponses fournies oralement. Cela permettra également d'obtenir une vision plus précise et concrète de l'avenir grâce à l'arrivée au sein de Région de Nyon d'un collaborateur maîtrisant le sujet et de profiter de la collaboration avec la commission permanente des sports.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- | | |
|---------|---|
| Vu | la réponse du Comité de direction au postulat de M. Michel Girardet, déposé
Le 2 mai 2019 intitulé « Pour la mise en place d'une politique régionale de soutien au sport » |
| Ouï | le rapport de la commission ad hoc |
| Attendu | que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour |
| Décide | de refuser la réponse du Comité de direction et de la lui renvoyer pour développement conformément aux points évoqués dans la discussion. |

Nyon, le 9 décembre 2020

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Michel Girardet, rapporteur	
Gland	
Cédric Gorgerat	
Gingins	
Jean-François Quiblier	
Mont-sur-Rolle	
Luc Mouthon	
Marchissy	
Gérard Mury	
Borex	
Laurent Crampon	
Bursinel	Excusé
Antoine Nicolas	
Begnins	Excusé